

LES SYNDICATS FACE A LA " GRANDE PÉNITENCE " décidée par le Gouvernement

BIEN qu'il fasse état d'un freinage de la hausse des prix, le gouvernement entend poursuivre l'application du plan de stabilisation. Au nom de considérations d'orthodoxie budgétaire, il entend également limiter les investissements publics et s'en remet à l'« initiative privée » du soin d'assurer l'expansion qui ne serait pas « cassée » mais ralentie.

En dépit du pessimisme des syndicats et d'une partie du patronat, l'activité économique s'est maintenue jusqu'ici à un niveau élevé (encore que les grèves de mars n'aient pas été sans l'influencer). Le gouvernement tire argument de cette situation, ainsi que de la nécessité de faire face à une concurrence internationale accrue. De fait, la balance des comptes a été déficitaire au cours des trois premiers mois de 1964, mais les réserves de devises permettent d'envisager l'avenir sans inquiétude en ce domaine.

Ces symptômes plutôt rassurants n'empêchent pas les docteurs qui nous gouvernent de prescrire une diète qui s'annonce fort désagréable et pourrait bien susciter les réactions du patient, au risque de provoquer cette fièvre que l'on prétend éviter. En limitant la consommation — avant tout des plus défavorisés — par l'application du plan de stabilisation, en limitant le rôle de l'Etat dans l'économie, on ne peut qu'aboutir à un freinage de la production, ce qui est le meilleur moyen d'entretenir l'inflation.

La portion congrue

Dominé par le souci de comprimer la fameuse « impasse budgétaire » considérée comme un facteur essentiel d'inflation, le Pouvoir entend réduire à la portion congrue le secteur public. Le récent rapport sur les comptes de la nation ne laisse pas de doute sur ce point. Limitation des investissements et des salaires dans ce secteur, augmentation du profit des entrepreneurs : tels sont les objectifs du gouvernement. Naturellement, on s'efforcera aussi de réduire la hausse des salaires dans le secteur privé, mais cela est moins facile. On compte sur l'augmentation de la population active, sans considérer que les qualifications professionnelles jouent un rôle prédominant en la matière.

Le résultat le plus clair de cette politique est la remise en cause du V^e Plan : le taux d'expansion sera, pour 1965, de 4,5 % au lieu des 6 % nécessaires pour atteindre les objectifs du Plan. La conséquence la plus grave sera le ralentissement de la construction, déjà très insuffisante.

Mais d'autres mesures seront aussi douloureusement ressenties par les travailleurs : augmentation des cotisations de la Sécurité sociale et réduction des dépenses de celle-ci, peut-être par l'instauration d'une nouvelle franchise sur les petits risques ; augmentation des tarifs des services, afin de « rapprocher » ceux-ci des prix de revient.

Sur ce point, il faut voir l'influence du libéralisme européen. Charles Veillon, secrétaire confédéral de F.O., a remarqué à ce sujet : « L'augmentation annoncée des tarifs des entreprises publiques correspond très exactement à la recommandation du 15 avril du conseil des ministres de la Communauté économique européenne. Les subventions accordées jusqu'ici, en France, ont pourtant leur justification sociale. Le retour à la « réalité des prix » frappera davantage encore les travailleurs dans leur budget familial, alimentant leurs revendications justifiées. »

Le gouvernement, qui sait qu'une potion aussi amère sera difficile à avaler, va tenter de l'adoucir. C'est ainsi que le S.M.I.G. serait augmenté indépendamment des hausses de prix constatées par les indices officiels ; des mesures seraient prises pour la protection des délégués syndicaux, mais il n'est pas question de reconnaître la section d'entreprise. D'autre part, à la suite d'une rencontre avec Force Ouvrière, le C.N.P.F. s'est déclaré favorable à la généralisation de la quatrième semaine de congés payés qui a d'ailleurs été obtenue dans de nombreuses entreprises grâce à la lutte syndicale.

Ce n'est pas cela qui supprimera le mécontentement des travailleurs, en particulier ceux du secteur public. Cependant, à l'heure actuelle, les réactions syndicales apparaissent assez difficiles à traduire en actes.

Une riposte difficile

L'application du rapport Toutée est jugée sévèrement par les syndicats, y compris par les fédérations F.O. du secteur public, alors que la Confédération en attendait des résultats positifs. En dépit d'une consultation assez formelle des organisations, l'Etat, c'est-à-dire le ministre des Finances, reste le maître des salaires dans le secteur public. Un parallélisme de fait sera maintenu entre les entreprises nationalisées. Il n'y aura pas de négociations rentables. Les solutions adoptées demeurent « au stade des faux-semblants » — selon la C.G.C. elle-même. Une fois de plus, le gouvernement s'efforce de gagner du temps, alors qu'il a reconnu un retard pris par les salaires publics durant les neuf premiers mois de 1963. Le relatif

échec des mouvements de grève à la S.N.C.F. et dans les P.T.T. favorise une telle attitude.

Lassées d'être traînées de rendez-vous en rendez-vous, les fédérations de l'E.G.F. s'interrogent sur l'opportunité d'un mouvement, ainsi que les cheminots. A l'heure où nous écrivons, nous ne savons quelles décisions ont été arrêtées. L'approche des vacances rend la grève plus difficile.

Il en va de même dans le secteur privé, où débrayages et manifestations contre les licenciements se poursuivent, à Nantes et à Saint-Nazaire, de même qu'à Saint-Etienne. A noter aussi l'existence de conflits de reconversion dans le secteur nationalisé : à la S.N.E.C.M.A. et à Decazeville, où de nouveaux licenciements constituent une étape vers la liquidation du bassin houiller.

Soulignons enfin que la récente journée revendicative organisée par la C.G.T. dans la métallurgie n'a connu qu'un succès relatif, C.F.T.C. et F.O. ne participant pas, sauf exceptions, à cette journée qui, pour elles, aurait dû se traduire par un mot d'ordre d'arrêt de travail de 24 heures.

Toutefois, un conflit important d'ordre revendicatif a eu lieu aux chantiers navals de Dunkerque-

Gironde, où le travail a repris le 26 mai. L'usine avait été occupée le 12 mai à la suite du lock-out de 2.300 ouvriers qui faisaient des grèves tournantes pour obtenir une augmentation de salaires supérieure aux 2 % par trimestre proposés par la direction de l'entreprise. On remarquera que ce chiffre est égal à celui que l'Etat-patron considère comme acceptable pour le secteur public. La direction de l'usine de Dunkerque défendait son point de vue au nom de considérations financières propres aux Chantiers, mais aussi en se référant au plan de stabilisation, l'Etat participant dans une large mesure à la construction des navires.

Les effets du plan de stabilisation se font également sentir dans le secteur privé, où le patronat est encouragé à l'intransigeance. La riposte des syndicats est difficile dans le secteur privé et plus encore dans le secteur public. Elle l'est d'autant plus que les syndicats sont parfois divisés sur la tactique à suivre, faute d'opposer une stratégie d'ensemble à la politique du régime.

Maurice Combes.